



# 55<sup>e</sup> rapport annuel 2010 - 2011

**Ordre professionnel des  
diététistes du Québec**



## Table des matières

Lettres de présentation	3
Rapport du président	4
Rapport de la directrice générale	6
Rapport des activités du Conseil d'administration	8
Rapport des activités du Comité exécutif	12
Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle	16
Rapport du Syndic	16
Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes	16
Activités relatives à la formation continue	17
Rapport des comités réglementaires	18
Réalisations de l'Ordre en 2010-2011	20
Rapport des comités permanents et consultatifs	24
Groupes de travail divers	27
Tableau des membres au 31 mars 2011	28
Renseignements généraux	29

### États financiers au 31 mars 2011

Rapport des auditeurs indépendants	31
Résultat	32
Évolution des soldes de fonds	33
Bilan	34
Flux de trésorerie	35
Notes complémentaires	36
Renseignements complémentaires	39

Veillez noter que l'emploi du féminin pour désigner les membres de la profession vise à alléger le texte et désigne tout autant les hommes que les femmes.

Cette publication a été réalisée par le personnel du siège de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec.

Dépôt légal – Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2011  
ISSN 1483-2135 (version imprimée) ISSN 1911-4095 (version PDF)



## Notre mission

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec assure la protection du public en matière de nutrition humaine et d'alimentation, notamment par le contrôle de l'exercice de la profession et de la qualité de l'acte professionnel, de même que par le maintien et le développement des compétences professionnelles des diététistes/nutritionnistes.

Par des prises de position et des actions ciblées, l'Ordre contribue à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population et des individus en favorisant des environnements propices à de saines habitudes alimentaires, de même qu'en soutenant, dans chacun de ces environnements, l'accès aux compétences de ses membres. Ce faisant, l'Ordre favorise également des mesures d'éducation et d'accès à une information judicieuse, rigoureuse et d'intérêt public qui permet une prise de décision éclairée en matière d'alimentation.

## Notre vision

Par les compétences de nos membres, la qualité de leurs interventions et de l'information donnée, de même que par la communication, la profession doit être reconnue comme LA référence en matière de nutrition humaine et d'alimentation. Par le développement et l'affirmation de ces compétences, la profession doit passer d'un rôle de soutien à celui de décideur, d'un rôle d'exécutant à celui de leader, et d'un rôle de stricte analyse à celui de communicateur.

## Nos orientations stratégiques pour la période 2007-2010

- L'affirmation professionnelle par les compétences distinctives
- Le leadership par la maîtrise des rôles et des compétences
- La consolidation de la profession et du champ d'exercice

## Nos valeurs

- Compétence
- Écoute
- Synergie
- Mieux-être de la population

Septembre 2011

Monsieur Jacques Chagnon  
Président de l'Assemblée nationale  
Gouvernement du Québec  
Hôtel du Parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'exercice terminé le 31 mars 2011.

Ce rapport rend compte de l'ensemble des activités de l'Ordre et contient de nombreux renseignements d'intérêt public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Jean-Marc Fournier  
Ministre de la Justice, procureur général,  
notaire général et ministre responsable  
des lois professionnelles, ministre responsable  
de la lutte contre l'homophobie

Septembre 2011

Maître Jean-Marc Fournier  
Ministre de la Justice, procureur général,  
notaire général et ministre responsable  
des lois professionnelles, ministre responsable  
de la lutte contre l'homophobie  
1200, route de l'Église, 9<sup>e</sup> étage  
Sainte-Foy (Québec) G1V 4M1

Monsieur le Ministre,

J'ai le plaisir de vous soumettre, en votre qualité de ministre de la Justice et ministre responsable de l'application des lois professionnelles, le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.  
Président

Septembre 2011

Maître Jean Paul Dutrisac  
Président  
Office des professions du Québec  
800, place D'Youville, 10<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5Z3

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec pour l'année financière se terminant le 31 mars 2011. Ce rapport est préparé conformément au Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.  
Président



Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.

## Président

En raison de leur expertise en nutrition, les membres de l'Ordre sont régulièrement sollicités par les médias. Dans la mesure de ses moyens, l'Ordre oriente les journalistes vers les professionnelles les plus en mesure de répondre à leurs besoins. Afin de clarifier le rôle de tous les intervenants dans les relations de l'Ordre et de ses membres avec les médias, le Conseil d'administration de l'Ordre a adopté une politique à cet effet. En marge de cette politique, nous avons également développé un outil détaillé qui guidera nos porte-parole ainsi que nos membres dans leurs relations avec les médias en plus de nous permettre d'identifier rapidement les diététistes/nutritionnistes les mieux placées pour répondre à leurs besoins. En ce qui a trait aux demandes spécifiques touchant la position de l'OPDQ dans des dossiers fort variés et relatifs à la nutrition, j'ai eu également à donner plusieurs entrevues, en tant que porte-parole officiel de l'Ordre, tant dans le cadre de reportages diffusés dans des émissions d'affaires publiques que pour la presse écrite. Mais notre positionnement sur la place publique ne serait pas complet si nous n'avions pas travaillé de façon assidue sur certains dossiers fondamentaux à l'avancement de notre profession.

L'Ordre a encore une fois relevé plusieurs défis en 2010-2011. En effet, un grand nombre de dossiers a occupé beaucoup de bénévoles ainsi que les employés de la permanence. Comme vous le savez, depuis de nombreuses années déjà, la nutrition et l'alimentation occupent une place de choix dans les préoccupations des Québécois. Bien loin de s'atténuer, l'intérêt porté à la nutrition vient de tous les secteurs de la société. Cela nous donne l'occasion d'amener tous les acteurs de la société à nous considérer comme des incontournables dans les discussions qui entourent la nutrition. Il est donc, selon moi, de plus en plus important que nous positionnions notre profession et notre expertise en amont de l'ensemble des grandes questions en lien avec la nutrition. Comme je l'ai à maintes reprises fait valoir aux stagiaires que j'ai supervisées depuis plus de 20 ans, il appartient aux professionnelles de la santé que sont les diététistes/nutritionnistes de prendre la place qui leur revient en nutrition, particulièrement lorsqu'il est question de l'interaction des aliments sur le corps humain.

Au chapitre de la détermination des besoins optimaux d'effectifs en nutrition pour différentes clientèles, l'équipe de la permanence a ainsi étroitement collaboré avec le Comité de nutrition clinique pour établir des ratios d'effectifs eu égard au nombre de nutritionnistes que le réseau de la santé devrait idéalement compter pour répondre aux besoins des clientèles en soins de longue durée ainsi qu'en néphrologie. Ces ratios sont disponibles sur demande à l'OPDQ et nous travaillons présentement à en élaborer d'autres dans différents secteurs tout aussi cruciaux.

En ce qui a trait à la demande d'activités réservées en partage avec d'autres professionnels de la santé (en particulier les médecins), nous avons entamé des discussions avec les intervenants du système professionnel concernés. Nous avons déjà déterminé plusieurs activités réservées qui pourraient faire l'objet d'un tel partage et les discussions vont bon train, de telle sorte que nous avons bon espoir de pouvoir en saisir l'Office des professions dès que les conseils d'administration des ordres concernés par le partage de ces actes réservés auront donné leur accord.

Quant à la modification de la norme initiale de formation pour devenir membre de l'OPDQ, les travaux d'analyse des données préliminaires par la firme de consultants ÉduConseil ont avancé significativement, de telle sorte que les recommandations formulées par le Comité de formation de l'Ordre devraient être entérinées au cours des prochains mois. À priori, il semble clair qu'étant donné l'étendue des domaines d'expertise en nutrition et considérant l'ampleur de nos responsabilités associées à l'exercice de la profession, il faudrait adapter les programmes universitaires à cette réalité et trouver des manières d'enseigner l'ensemble des compétences optimales nécessaires à la pratique de la profession.

Comme vous le savez, à la fin de l'exercice financier de l'année dernière, l'OPDQ a organisé des états généraux sur l'avenir de la profession. Ces derniers auront été aussi l'occasion de nous rapprocher d'autres groupes de professionnels de la santé avec qui nous travaillons quotidiennement. Nous avons déjà créé des liens avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) et celle des médecins spécialistes (FMSQ) pour leur démontrer l'importance et la valeur de notre expertise. Après plusieurs mois et un gros travail de la part de la permanence pour entretenir ces liens, nous allons assister, en novembre prochain, au premier colloque organisé par la FMOQ en partenariat avec l'Ordre. Cet événement aura comme objectif non seulement de faire connaître notre profession, mais aussi et surtout de faire réaliser aux médecins omnipraticiens à quel point ils peuvent améliorer leur « performance » en faisant appel aux services professionnels des diététistes/nutritionnistes.

La dernière année aura aussi été l'occasion de faire avancer un projet qui me tient très à cœur puisqu'il vise les personnes âgées auprès desquelles j'ai œuvré pendant toute ma carrière. Parrainé par la ministre responsable des Aînés, madame Marguerite Blais, ce projet vise à sensibiliser nos aînés aux dangers associés à la dénutrition et à l'importance de combler leurs besoins nutritionnels, particulièrement dans leur milieu de vie naturel. De manière plus particulière, ce projet-pilote servira à dépister rapidement les cas de dénutrition chez les personnes âgées qui vivent à domicile et à développer des outils accessibles qui leur seront utiles.

Enfin, dans toutes les actions entreprises par l'Ordre en cours d'année de même que dans toutes mes interventions, l'investissement dans les soins nutritionnels a toujours occupé une place centrale puisque je demeure convaincu que cela est une piste déterminante pour générer des économies dans le réseau de la santé en plus de permettre de désengorger les soins de première ligne. Ceci est particulièrement crucial dans un contexte de vieillissement de la population où la dénutrition, cette forme de pandémie silencieuse, de même que l'obésité et les autres maladies chroniques comptent parmi les conditions susceptibles de créer une pression plus grande sur notre réseau de la santé. En plus de toucher l'ensemble de nos clientèles, ces conditions sont devenues trop coûteuses pour qu'on ignore l'importance de l'évaluation et du traitement nutritionnel comme moyen de les prévenir. Au fil des discussions que j'ai eues tant avec des représentants des instances gouvernementales qu'avec des journalistes, j'ai été fasciné de réaliser à quel point les gens sont intéressés par la nutrition et à quel point ils comprennent l'importance de la reconnaître comme un élément à part entière de nos soins de santé. Il appartient à l'Ordre de même qu'à tous ses membres de poursuivre, individuellement et collectivement, le travail de persuasion, peu importe le domaine d'expertise dans lequel les diététistes/nutritionnistes exercent leur profession.

La nutrition est au cœur des grands enjeux socio-économiques du Québec. Il faut que la population ainsi que les décideurs réalisent l'ampleur des bénéfices, pour notre système de santé et notre société, d'avoir accès aux services professionnels en nutrition. Par l'importance de leurs connaissances spécifiques, de leur jugement professionnel et en raison de leur plus-value au sein des équipes interdisciplinaires, les diététistes/nutritionnistes sont mieux placées que quiconque pour faire profiter la population québécoise de ces services professionnels.

## Annie Chapados, avocate

### Directrice générale et secrétaire

La directrice générale dirige et coordonne les activités de l'Ordre dans le respect de la loi ainsi que des règlements, priorités, objectifs et politiques de l'Ordre. Elle est responsable de la gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles, de la coordination du travail des comités et de la gestion des communications. Elle occupe de plus la fonction de secrétaire de l'Ordre.



C'est au terme de la planification stratégique 2007-2010, laquelle a été prolongée d'un an compte tenu de la période électorale que nous avons connue au mois de mars dernier, que l'année se sera achevée. C'est donc à l'heure des bilans relatifs à l'atteinte des objectifs qu'arrive le présent rapport. Rappelons que ladite planification abordait trois axes, à savoir l'affirmation professionnelle par les compétences distinctives, l'exercice d'un leadership par les rôles et les compétences, et la consolidation du rôle et du champ d'exercice des diététistes/nutritionnistes.

L'affirmation professionnelle avait pour buts, essentiellement, d'amener les membres à adhérer aux caractéristiques intrinsèques de la profession, de hausser la reconnaissance du rôle et de l'expertise des membres de l'Ordre, de faire connaître les innovations introduites par ces derniers, et d'augmenter leur niveau de visibilité ainsi que la plus-value de l'appartenance à l'OPDQ. Le renforcement du leadership exercé par les membres devait quant à lui leur permettre de devenir l'autorité reconnue et consultée en matière d'alimentation et de nutrition humaine, de s'impliquer dans la définition des orientations, des politiques publiques de même que des normes de pratiques et des activités ayant trait à l'alimentation et à la nutrition humaine et, par voie de conséquence, de valoriser la diffusion et l'affirmation de leur leadership d'expertise dans tous les milieux de pratique. Enfin, la consolidation du rôle des

diététistes/nutritionnistes et de leur champ d'exercice devait tous nous mener à améliorer les façons de faire de l'Ordre, mais aussi à renforcer son effectif, à valoriser par le fait même l'appartenance au système professionnel, à consolider le champ d'activité de la profession et à faire pleinement reconnaître l'expertise nécessaire à l'exercice de la profession indépendamment du secteur d'activité.

Évidemment, l'atteinte de ces objectifs passait par la poursuite des travaux ayant pour objet le redressement des activités de l'Ordre et de ses processus, tant décisionnels que d'affaires, la consolidation de ses ressources financières et une planification de la main-d'œuvre adéquate répondant aux besoins exprimés par les membres du Conseil d'administration de l'Ordre, vos élus. À ce chapitre, et bien que certains travaux demeurent à réaliser, nous pouvons nous dire satisfaits des pas accomplis. Le redressement est pour ainsi dire terminé, les processus décisionnels ont tous été documentés, conférant à l'OPDQ une gestion des risques digne des ordres professionnels bénéficiant de ressources autrement plus nombreuses que les nôtres, et les processus d'affaires sont quant à eux presque finis. La santé financière de l'Ordre, bien que ses ressources soient limitées, s'est d'abord rétablie puis améliorée au cours des dernières années. Si l'OPDQ ne peut en effet connaître d'expansion aveugle, la continuité de ses activités n'est toutefois plus en

*« Ces résultats n'auront été rendus possibles, outre par les efforts des administrateurs et des membres, que par la pertinence des partenariats réalisés avec des collègues d'autres horizons »*

péris aujourd'hui. En ce qui a trait à la planification de la main-d'œuvre, elle vous a permis de bénéficier d'expertises utiles et diversifiées, donnant ainsi l'occasion à l'Ordre, et donc à votre profession, de mieux remplir son mandat de protection du public. Elle s'est terminée cette année par la création d'un poste additionnel de « nutritionniste à la recherche, à la veille et à la documentation ». Ce poste, affiché au moment de la rédaction de ces lignes, assurera un soutien scientifique continu aux ressources de l'Ordre de même qu'à la présidence.

Mais surtout, l'atteinte de ces objectifs passait par un changement culturel d'organisation. Et je ne peux ici que saluer le leadership des membres de votre Conseil d'administration, de même que les efforts consentis par les membres de la permanence, et souligner leur vision et leur capacité d'adaptation. L'Ordre professionnel des diététistes du Québec, que vous constituez, s'est ni plus ni moins doté des moyens et des outils nécessaires à un vaste mandat de protection du public. Si ce n'est que pour cette raison, il devrait à mon sens faire l'objet de votre fierté.

À l'heure actuelle, et bien que certains milieux de pratique connaissent encore des difficultés ou soient en phase de développement sans avoir atteint leur pleine capacité de rayonnement, la profession de diététiste/nutritionniste est sur toutes les lèvres. Tant le public que les professionnels de la santé, les médias et les autorités publiques s'en réfèrent à vous et requièrent l'assistance de votre Ordre ainsi que votre expertise. L'OPDQ amorce en quelque sorte la récolte des efforts investis ces dernières années. La population et les autorités publiques, ayant réalisé qu'elles ont accès à la véritable expertise en alimentation et en nutrition, n'en ressortiront que gagnantes. Voilà de quoi les diététistes/nutritionnistes doivent se féliciter.

« Nul n'est une île » cependant. Ces résultats n'auront été rendus possibles, outre par les efforts des administrateurs et des membres, que par la pertinence des partenariats réalisés avec des collègues d'autres horizons. Ainsi en est-il des partenaires de toujours tels l'Alliance des organismes canadiens de réglementation des diététistes, les Diététistes du Canada, Initia, Équilibre, Protégez-Vous et Nutrium, pour ne nommer que ceux-là. Mais ainsi en est-il aussi des nouveaux partenariats développés avec les fédérations de médecins, WABA-NA, l'ASPQ, le Réseau de Santé Canada et l'INESSS. Évidemment, cette liste n'est pas exhaustive, mais elle témoigne de l'engagement de la profession à l'égard de toute initiative soutenant la santé de la population et, à l'inverse, du soutien d'intervenants divers quant à la pertinence de votre action au quotidien.

Qui plus est, l'OPDQ a su assurer une présence constante au sein même du système professionnel, auprès de collègues de la santé, certes, mais bien au-delà. L'OPDQ a en effet participé activement aux travaux des divers forums du Conseil interprofessionnel du Québec (syndics, inspections professionnelles, communications et formations) tout comme à ceux de divers comités dont ceux relatifs au projet de loi en santé mentale et relations humaines d'une part, et à l'assurance responsabilité professionnelle d'autre part.

Et précisément, je ne saurais trop remercier, en votre nom et en mon nom, les membres de la permanence de votre Ordre, sans lesquels rien de tout cela n'aurait été possible. Tout comme je ne saurais terminer ce rapport sans souligner l'apport incontestable du président sortant tout au long des trois années de son mandat, tant par son expertise que par sa vision. Et c'est sur cette lancée que l'OPDQ, votre ordre professionnel, sera en mesure d'amorcer une nouvelle planification susceptible de mieux servir le public.

Le Conseil d'administration est l'instance décisionnelle suprême de l'Ordre. Ses responsabilités fondamentales, dans le contexte de la mission de protection du public, s'articulent notamment autour de l'encadrement de l'exercice de la profession, de son contrôle de même que celui de l'admission à la profession. Pour ce faire, le Conseil d'administration adopte les règlements qui encadrent la profession de diététiste/nutritionniste et voit à leur application. Il nomme, en outre, les titulaires des fonctions-clés au sein de l'Ordre. Le Conseil d'administration voit aussi au bon fonctionnement de l'Ordre en adoptant, entre autres, des règlements sur les affaires internes et en veillant à leur application.

### Président

Élu au suffrage universel des membres de l'Ordre

Michel Sanscartier

Du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2011

### Membres du Conseil d'administration Administrateurs élus

#### *Bas-Saint-Laurent et Gaspésie- Îles-de-la-Madeleine a)*

Julie Desrosiers

Du 14 juin 2010 au 31 mars 2013

#### *Saguenay–Lac-Saint-Jean b)*

Henriette Langlais

Du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013

#### *Québec, Chaudière-Appalaches et Côte-Nord c)*

France Bernatchez

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012

Ann Payne

Du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013

#### *Mauricie-Bois-Francs d)*

Chantal Poirier

Du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013

#### *Estrie e)*

Julie Bélanger

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012

#### *Montérégie f)*

Diane Claprod

Du 28 novembre 2009 au 31 mars 2012

#### *Montréal g)*

Danielle Boivin

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012

Stéphanie Harritt

Du 1<sup>er</sup> avril 2010 au 31 mars 2013

Joane Routhier

Du 1<sup>er</sup> avril 2008 au 31 mars 2011

#### *Laval et Laurentides-Lanaudière h)*

Marie-Josée Labelle

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012

#### *Outaouais i)*

Constance Nobert

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012

#### *Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec j)*

Hélène Michaud

Du 1<sup>er</sup> avril 2009 au 31 mars 2012

### Administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec

Juliette P. Bailly

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2011

Diane Delisle

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2014

Jean-Pierre Dubeau

Du 2 avril 2008 au 31 mars 2014

Rossana Pettinati

Du 17 décembre 2009 à l'automne 2014

## Personnel de l'Ordre

Dans l'exercice de ses fonctions, le Conseil d'administration est appuyé par le personnel de l'Ordre. Voici les membres de l'équipe de la permanence qui ont œuvré au siège social de l'OPDQ pendant l'année 2010-2011 :

### Directrice générale et secrétaire

Annie Chapados, avocate

### Secrétaire générale adjointe

Nicole Bonneau (jusqu'au 28 mai 2010)

Elena Harizomenov (depuis le 3 mai 2010)

### Coordonnatrice aux affaires professionnelles

Annick Lavoie, Dt.P., nutritionniste

### Coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron, Dt.P., nutritionniste

### Coordonnateur aux affaires publiques

André Lavoie, avocat

### Adjointe aux communications et services à la clientèle

Lise Tardif

### Adjointe à l'édition de l'information

Tamara Maggio

### Adjointe administrative

Camille Darmin (du 27 avril 2010 au 4 juin 2010)

Mihaela Beasu (du 27 juillet 2010 au 27 août 2010)

Élodie Nicolas (depuis le 12 octobre 2010)

### Préposée à la saisie de données et au Tableau de l'Ordre

Marie-Chantal Lafleur (jusqu'au 14 mai 2010)

Kay Desa (depuis le 17 mai 2010)

## Assemblée générale annuelle

Afin de faire état des activités réalisées au cours de l'exercice 2010-2011, l'assemblée générale annuelle des membres de l'Ordre est prévue le 23 septembre 2011.

## Réunions

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Conseil d'administration (CA) a tenu cinq assemblées ordinaires, une réunion extraordinaire par conférence téléphonique ainsi qu'une journée de réflexion, pendant lesquelles il a adopté 116 résolutions, dont les principales avaient les finalités suivantes.

## Nominations

Le Conseil d'administration a élu les membres du Comité exécutif pour l'exercice 2010-2011 parmi ses administrateurs. Le président de l'Ordre, M. Michel Sanscartier, a été épaulé par un exécutif composé de M<sup>mes</sup> Ann Payne, vice-présidente en titre, Danielle Boivin, deuxième vice-présidente, Julie Bélanger, trésorière, ainsi que de M<sup>me</sup> Juliette P. Bailly, administratrice nommée par l'Office des professions.

## Délégations

L'Ordre est représenté au sein de plusieurs organismes dont la collaboration est essentielle dans le développement d'importants dossiers. Mentionnons donc leur nom :

- Au **Conseil interprofessionnel du Québec**, en plus du président de l'Ordre, les délégués de l'Ordre ont été M<sup>me</sup> Annick Lavoie, coordonnatrice aux affaires publiques, et M<sup>me</sup> Danielle Boivin, deuxième vice-présidente, à titre de déléguée substitut.
- Au **Conseil québécois d'agrément des établissements de santé et de services sociaux**, M<sup>me</sup> Ginette Caron, coordonnatrice à l'inspection professionnelle, a été déléguée par l'Ordre, ainsi que M. Marco Vitullo, président du Comité d'inspection professionnelle, à titre de délégué substitut.
- À l'**Alliance of Canadian Dietetic Regulatory Bodies**, ce sont le président, M. Michel Sanscartier, la directrice générale et secrétaire, M<sup>me</sup> Annie Chapados, et le coordonnateur aux affaires publiques, M. André Lavoie, qui ont représenté l'Ordre pendant l'exercice 2010-2011.
- Au **Conseil québécois sur le poids et la santé**, le président, M. Michel Sanscartier, nous a représentés en siégeant au Conseil d'administration de l'organisme.
- Au sein du **Groupe de promotion et de prévention en santé (GP<sup>2</sup>S)**, le coordonnateur aux affaires publiques de l'Ordre, M. André Lavoie, a assumé la tâche de délégué de l'OPDQ.
- Cette année encore, M<sup>me</sup> Julie Lauzière a représenté l'OPDQ aux rencontres de la **WABA-NA (World Alliance for Breastfeeding Action – North America)**, tout comme M<sup>me</sup> Louise Sirard au sein du Comité d'accompagnement scientifique du tronc commun provincial d'informations prénatales.
- En ce qui concerne l'**Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS, anciennement AETMIS)**, la coordonnatrice aux affaires professionnelles de l'Ordre, M<sup>me</sup> Annick Lavoie, a été déléguée comme représentante au sein du groupe des partenaires pour la rédaction d'une ligne directrice/guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité pédiatrique et dans le cadre du projet de développement des indicateurs de qualité dans les maladies chroniques. Dans ce dernier dossier, M<sup>me</sup> Lavoie a été accompagnée de M<sup>me</sup> Christiane Barbeau, nommée par le Conseil d'administration.
- Le Conseil d'administration a également maintenu le statut de déléguée de l'Ordre de M<sup>me</sup> Annick Lavoie au sein du **Comité des plaintes de Nestlé Nutrition et Santé**.

- M<sup>me</sup> France Nolin a été nommée à titre de représentante de l'Ordre au sein du **Groupe de travail sur le processus de soins en nutrition et la terminologie normalisée en nutrition**.
- De plus, M<sup>me</sup> Paule Bernier a continué d'agir comme déléguée de l'Ordre au sein du comité Canadian Malnutrition Task Force, lequel œuvre sous l'égide de la Société canadienne de nutrition.

### Tableau des membres

Le Conseil d'administration (CA) a délivré des permis d'exercice à tous les candidats dont les dossiers ont été étudiés et recommandés à son attention pour l'inscription au Tableau des membres de l'Ordre. Il s'agit ici des finissants du programme de baccalauréat ès sciences de la nutrition ou en diététique des Universités de Montréal, McGill et Laval, des demandeurs d'équivalence de diplôme ou de formation provenant de l'extérieur du Québec ou du Canada, ou encore des demandeurs du permis d'exercice de l'OPDQ titulaires d'une autorisation légale d'exercer la profession de diététiste hors du Québec.

Le CA a également réinscrit au Tableau des membres les personnes qui désiraient réintégrer les rangs de l'Ordre et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

En application de l'article 2.01 du Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes, dans le cas des demandes des personnes inscrites au Tableau plus de trois ans après avoir obtenu leur permis d'exercice, ou encore des membres réinscrits après avoir fait défaut de s'inscrire pendant plus de trois ans, certains membres (n° 4700, 0602 et 3598) se sont vu imposer un programme de mise à jour avec limitation du droit d'exercer toute activité relevant du domaine de la nutrition clinique, ou seulement une limitation du droit d'exercer des activités qui ne sont pas du ressort de la nutrition clinique (membre n° 2748).

Toujours dans le contexte du Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes, le Conseil d'administration a considéré la réussite du stage de perfectionnement des membres n° 2838, 1279, 1860, 4282 et 0470 en levant leur limitation d'exercice des activités professionnelles en nutrition clinique et, dans le cas du membre n° 0470, en prenant acte de la limitation volontaire d'exercice des activités professionnelles en soins intensifs et pédiatrie. Entre autres, le Conseil a accordé une dernière extension de délai pour la réussite du stage de perfectionnement, demandée par les membres n° 1419 et 1935, avec le maintien de leur limite d'exercice telle qu'elle avait été imposée.

Finalement, le Conseil d'administration a radié du Tableau des membres de l'Ordre les personnes qui n'ont pas versé, dans les délais fixés, la cotisation annuelle et les autres sommes redevables.

### Comités

#### Composition des comités

De nouveaux membres se sont joints à certains comités en apportant leur précieuse expertise pour en faire profiter les projets de l'Ordre. En même temps, les mandats des membres de certains comités ont été reconduits pendant l'exercice qui vient de se terminer.

La composition du Comité des finances pour l'exercice 2010-2011 est demeurée la même que l'année précédente, les membres de ce comité étant M<sup>mes</sup> Diane Delisle, Claire Deraspe, Annie Chapados, Carole Larose, ainsi que Julie Bélanger, agissant en sa qualité de présidente.

Le Conseil d'administration a nommé M<sup>me</sup> Joane Routhier à titre de membre du Comité d'éthique et de déontologie, celle-ci se joignant ainsi à M<sup>mes</sup> Juliette P. Bailly, Diane Delisle, Rossanna Pettinati, et à M. Jean-Pierre Dubeau, président de ce comité.

D'autres nominations ont eu lieu, plus particulièrement au sein des comités et aux fonctions indiqués comme suit :

- Comité sur la nutrition publique : M<sup>me</sup> Julie Desrosiers, présidente, et M<sup>me</sup> Nathalie Jobin, membre;
- Comité de révision : M<sup>me</sup> Rossana Pettinati, membre;
- Comité éditorial de la revue : M<sup>me</sup> Amélie Lacroix, membre;
- Comité d'admission : M<sup>me</sup> Louise St-Denis, membre;
- Comité d'inspection professionnelle : M<sup>me</sup> Marthe Hébert, inspecteur/expert;
- Comité de révision du *Manuel de nutrition clinique* : M<sup>me</sup> Christine Dumais, membre.

#### Mandats spécifiques octroyés aux comités

À l'automne 2010, le Conseil d'administration a résolu de créer un groupe de travail *ad hoc* ayant pour mandat de proposer un plan d'action en lien avec le plan de communication de l'Ordre. Les membres nommés pour ce nouveau groupe de travail sont M<sup>mes</sup> Julie Desrosiers, Chantal Poirier et Rossana Pettinati, ainsi que M. André Lavoie à titre de secrétaire et M<sup>me</sup> Lise Tardif à titre d'adjointe. Dans le cadre de ses travaux, le groupe peut s'adjoindre, après nomination par les autorités décisionnelles de l'Ordre, toute expertise bénévole jugée opportune, notamment en ce qui concerne les communications. Le plan d'action s'établira en lien avec les travaux relatifs à la prochaine planification stratégique.

De plus, le Conseil d'administration a mandaté le groupe de travail pour élaborer, au bénéfice des membres, un micro-plan de communication relatif au *Nutrition Care Process Model*. Une formation sur le *Nutrition Care Process Model* sera également offerte aux superviseurs de stages en diététique, tel qu'il a été résolu par le Conseil.

Le Comité sur la nutrition clinique a été mandaté par le CA pour étudier les enjeux et les possibilités réelles entourant une demande d'utilisation du terme **diagnostic nutritionnel** auprès du Collège des médecins, un rapport détaillé de la situation allant lui être soumis par la suite.

## Communications

En vertu de ses pouvoirs, le Conseil d'administration a adopté la Politique des relations avec les médias, présentée par le groupe de réflexion mis sur pied à cette fin. Ce groupe a été mandaté pour produire un guide de pratiques internes pour les relations avec les médias, les travaux étant en cours.

Le CA a déterminé le mandat du Comité éditorial de la revue *Nutrition – science en évolution*. Celui-ci a comme rôle d'orienter et d'assurer le contenu de la revue en fonction des besoins en formation continue des diététistes/nutritionnistes déterminés par le comité ou les instances décisionnelles de l'Ordre. Dans la même ligne, un profil des membres du comité a été tracé; de plus, la durée du mandat des membres et le nombre de réunions du comité ont été fixés.

Dans le cadre de la révision des processus administratifs de l'Ordre, un nouveau processus pour la revue *Nutrition – science en évolution* a été entériné, le Comité éditorial ayant le mandat d'en assurer la mise en œuvre. Dorénavant, des comités séparés assureront la pré-production et la production de la revue, et une future banque de données, gérée par un comité scientifique, servira notamment comme source d'articles. Ce modèle de banque sera utilisé pour les autres processus de formation; les divers comités bénéficieront d'une formation sur les nouveaux processus ainsi que des outils de soutien aux opérations comme documentation des dossiers.

Mentionnons également l'adoption du mandat du Comité sur la sélection des récipiendaires des prix de l'Ordre, l'approbation du profil des membres du comité, ainsi que la fixation de la durée du mandat des membres et du nombre de réunions du comité.

## Positionnement

Comme suite à une demande que l'Ordre a reçue de la part de la Fondation canadienne des maladies du cœur cherchant à obtenir l'appui de l'OPDQ dans le dossier de la réglementation des gras trans et à demander l'établissement d'un partenariat, vu l'importance de la question pour la santé publique, le Conseil d'administration a décidé de vérifier l'existence ou non d'une position formelle de l'OPDQ à l'égard de la réglementation des gras trans. En cas de vide, une position serait élaborée à ce sujet et soumise pour adoption par le Conseil d'administration. Dans l'intervalle, la collaboration sera maintenue dans ce dossier avec les partenaires, auxquels l'Ordre pourra prêter main-forte au besoin selon les modes d'intervention qui conviennent à un ordre professionnel.

Au cours du mois de novembre 2010, l'Ordre a pris connaissance du projet de règlement sur certaines activités professionnelles pouvant être exercées par un thérapeute du sport, notamment du dernier alinéa de son article 3 qui permettrait aux thérapeutes de prodiguer des traitements reliés aux plaies. Après étude approfondie et consultation avec le Collège des médecins, ayant de forts arguments qui nous porteraient à croire qu'il s'agirait de traitements nutritionnels, l'OPDQ est intervenu auprès de l'Office des professions en lui demandant de spécifier la finalité du champ contenu dans l'article mentionné et de qualifier

le plan de traitement déterminé par le thérapeute du sport, de telle sorte que l'activité relative au traitement des plaies ne puisse inclure la détermination d'un plan de traitement nutritionnel à cette fin.

## Finances

Le Conseil d'administration a nommé ses officiers autorisés pour la signature des chèques émis par l'Ordre pendant l'année 2010-2011 : il s'agit de M. Michel Sanscartier, de M<sup>mes</sup> Annie Chapados, Julie Bélanger et Danielle Boivin.

Le CA a également adopté le budget pour l'exercice 2010-2011 ainsi que les états financiers de l'OPDQ au 31 mars 2010, lesquels ont été présentés à l'assemblée générale des membres du 17 septembre 2010.

Sur proposition du Comité de vérification, il a recommandé à l'assemblée générale annuelle des membres de désigner les professionnels de la firme comptable Poirier & Associés à titre de vérificateurs de l'Ordre pour les années 2011, 2012 et 2013, proposition que les membres ont adoptée. De plus, le CA a réaffecté les surplus réalisés par l'Ordre en cours d'année.

## Reconnaissance

Les membres du Conseil d'administration ont proposé la candidature de M<sup>me</sup> Marielle Ledoux au prix Mérite du CIQ. Le Conseil interprofessionnel du Québec a décerné cette distinction à M<sup>me</sup> Ledoux dans le cadre de la cérémonie de reconnaissance des bénévoles que l'Ordre a tenue le 25 novembre 2010.

Lors de la même occasion, l'Ordre a octroyé le Prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis à M<sup>me</sup> Paule Bernier ainsi que le Prix du bénévole à M<sup>me</sup> Michèle Cossette.

## Affaires juridiques et politiques administratives

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Conseil d'administration a mandaté le Comité consultatif sur la gouvernance pour se pencher sur la question du nombre de jours alloués au poste à la présidence de l'Ordre afin de déterminer s'il y a lieu d'y apporter des modifications. Considérant les recommandations du Comité sur la gouvernance et les conclusions tirées au terme d'une journée spéciale de réflexion tenue à cet effet, le Conseil d'administration a résolu de maintenir le statut du poste à la présidence de l'OPDQ à raison de deux jours par semaine, et ce, aux mêmes conditions établies.

Le Conseil d'administration a modifié le Code d'éthique et de déontologie des administrateurs et dirigeants de l'Ordre en regard de la composition du Comité d'éthique et de déontologie. Celui-ci regroupe tous les administrateurs nommés représentant le public et un membre nommé parmi les administrateurs élus.

En ce qui concerne la planification stratégique de l'Ordre, le président et la directrice générale et secrétaire de l'Ordre ont adapté leurs tableaux de bord relatifs aux objectifs de la planification stratégique, de même que le tableau de bord relatif aux projets administratifs, afin que les axes stratégiques et

les objectifs spécifiques soient mis en évidence par un lien avec les actions entreprises par l'Ordre. Sur résolution du Conseil d'administration, ces tableaux de bord lui sont dorénavant présentés deux fois par année, soit à la réunion du Conseil suivant l'assemblée générale annuelle du mois de septembre, et à la première réunion du nouvel exercice financier qui a lieu au mois d'avril.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a reporté l'exercice de réflexion sur la planification stratégique de l'Ordre au lendemain des élections à la présidence de l'Ordre qui ont eu lieu en mars 2011, afin de permettre à la présidente nouvellement élue d'insuffler sa vision de l'avenir de la profession dans la planification qui guidera son mandat.

Parmi d'autres résolutions, le Conseil d'administration a également :

- donné un aval de principe à ce qu'il y ait un accord de reconnaissance mutuelle des permis de diététistes entre le Canada et l'Australie, sous réserve des représentations de l'OPDQ, notamment au sujet de la maîtrise de la langue française;
- ratifié les décisions prises par le Comité exécutif pendant l'exercice terminé le 31 mars 2011;
- adopté le programme de surveillance générale d'inspection professionnelle pour l'exercice 2010-2011;
- adopté l'ordre du jour proposé pour l'assemblée générale annuelle des membres qui a eu lieu le 17 septembre 2010, avec des modifications;
- nommé M<sup>me</sup> Elena Harizomenov à titre de secrétaire d'élection en lui confiant le mandat pour assumer tous les droits et obligations du secrétaire auquel elle s'est substituée aux fins des élections 2011;
- nommé M<sup>mes</sup> Lise Tardif, Tamara Maggio et Élodie Nicolas à titre de scrutatrices lors des mêmes élections.

Le Comité exécutif, élu annuellement parmi les membres du Conseil d'administration, est chargé de l'administration des affaires courantes de l'Ordre et peut exercer tous les pouvoirs que le Conseil d'administration lui délègue, à l'exception de l'adoption de règlements.

### Membres du Comité exécutif

#### Président

Michel Sanscartier, Dt.P., M.Sc.

#### Vice-présidente en titre

Ann Payne, Dt.P., M.Sc.

#### 2<sup>e</sup> vice-présidente

Danielle Boivin, Dt.P.

#### Trésorière

Julie Bélanger, Dt.P., M.Sc.

#### Administratrice nommée

Juliette P. Bally

#### Réunions

Au cours de l'exercice 2010-2011, le Comité exécutif a tenu cinq séances ordinaires et trois séances extraordinaires, toutes par conférence téléphonique; de plus, trois communications ont été effectuées par voie de courrier électronique.

#### Résolutions

Le Comité exécutif de l'Ordre (CE) a adopté 78 résolutions pendant l'exercice 2010-2011, dont les principales sont mentionnées dans les paragraphes suivants.

### Tableau des membres

À l'instar du Conseil d'administration, le CE a délivré des permis d'exercice à toutes les personnes dont les dossiers ont été étudiés et recommandés à son attention pour inscription au Tableau de l'Ordre, et a prolongé le délai pour inscrire les finissants du programme de baccalauréat en nutrition jusqu'au 31 mars 2011.

Toujours en ce qui concerne la délivrance des permis, le Comité exécutif a accordé des permis d'exercice en vertu de l'article 42, paragraphe 2<sup>o</sup> du Code des professions et du Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de diététiste hors du Québec, qui donnent ouverture au permis de l'OPDQ (« permis sur permis »), ainsi que des permis réguliers d'exercice à des membres ayant satisfait aux exigences de l'Office québécois de la langue française. Aussi, le Comité exécutif a réinscrit au Tableau de l'Ordre les anciens membres qui en ont fait la demande et qui ont satisfait aux exigences de l'article 46 du Code des professions.

Considérant l'article 2.01 du Règlement sur les stages de perfectionnement des diététistes, le Comité exécutif n'a pas imposé un programme de mise à jour aux membres n<sup>o</sup> 3257 et 3914, en le faisant par ailleurs dans le cas du membre n<sup>o</sup> 2247, sans limitation d'exercice des activités professionnelles. Il a considéré la réussite du stage de perfectionnement des membres n<sup>o</sup> 3153 et 2292, en levant leur limitation d'exercice, et modifié les objectifs, les domaines et la durée du stage de perfectionnement du membre n<sup>o</sup> 2175, avec suspension du droit d'exercer dans le domaine de la nutrition clinique, sauf sous la supervision d'une diététiste et avec interdiction d'agir en tant que maître de stage.

### Nominations et délégations

En ce qui concerne la représentation de l'Ordre auprès des organismes partenaires, le Comité exécutif a nommé M<sup>me</sup> Annick Lavoie, coordonnatrice aux affaires professionnelles, à titre de représentante de l'OPDQ au sein du Conseil d'administration de l'Association québécoise des allergies alimentaires, ainsi que M<sup>me</sup> Marthe Côté-Brouillette, au même titre, dans le cadre du Comité consultatif du Conseil de la transformation agroalimentaire et des produits de consommation.

De plus, le comité a mandaté M<sup>me</sup> Karine Lévy pour participer à la phase 2 du Projet des compétences intégrées pour l'enseignement et la pratique de la diététique du Partenariat pour la formation et la pratique en nutrition.

### Reconnaissance

En signe de reconnaissance pour l'effort soutenu et le travail accompli, le Comité exécutif a unanimement résolu d'accorder les prix suivants :

- Prix des Producteurs laitiers du Canada – Mérite annuel en diététique, à l'équipe d'Extenso (Marie Marquis, Élodie Gelin, Philippe Grand, Julie Deschamps, Mylène Duplessis Brochu, Stéphane Côté, Marie-Josée Leblanc);
- Prix Les Blés – Prix de mérite en nutrition publique, à M<sup>me</sup> Danielle Daunais (Blé d'Or), à M<sup>me</sup> Mélanie Lévesque (Blé d'Argent) et à l'équipe Sodexo (Blé de Bronze);
- Prix Andrée-Beaulieu – Communications écrites, *ex æquo*, à M. Michel Lucas et à M<sup>mes</sup> Julie Desrosiers, Brigitte Lachance et Christiane Barbeau;
- Prix d'excellence en nutrition clinique – La Personnelle Assurances, à M<sup>me</sup> Manon Jobin.

### Positionnement et partenariats

Parmi les réalisations de l'année 2010-2011, mentionnons les ratios d'effectifs optimaux en néphrologie que le Comité exécutif a adoptés, par délégation du Conseil d'administration. Ces ratios viennent s'ajouter à ceux en CHSLD, déjà entérinés au courant de l'exercice précédent.

De plus, le Comité exécutif a approuvé la participation de l'OPDQ au projet « L'ABCdaire du suivi périodique de l'enfant de 0 à 5 ans ».

### Affaires juridiques et politiques administratives

Dans le cadre de l'exercice d'évaluation annuelle de la direction générale, le Comité exécutif a nommé les membres du Comité d'évaluation de la direction générale, ceux-ci étant M. Michel Sanscartier, président, M<sup>me</sup> Ann Payne, vice-présidente en titre, et M<sup>me</sup> Danielle Boivin, deuxième vice-présidente.

En ce qui concerne les élections 2011, le CE a entériné la nomination de M. Claude Laurent, directeur général et secrétaire de l'Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec, à titre de scrutateur en chef lors des élections à la présidence de l'OPDQ.

## Rapport des activités relatives à la reconnaissance d'équivalences de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre

Au cours de l'exercice 2010-2011, l'Ordre a accordé des équivalences de diplôme ou de formation, totales ou en partie, en application du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre, comme suit :

Demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec :

	NOMBRE DE DEMANDES				
	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	13	5	8	0	0
Hors du Canada	21	15	5	1	3

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec : 41

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis :

	NOMBRE DE DEMANDES				
	reçues	acceptées en totalité	acceptées en partie	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
Au Canada	0	0	0	0	0
Hors du Canada	7	3	4	0	0

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées en partie comportant une précision sur la formation à acquérir indiquée par l'Ordre :

	Nombre au Canada	Nombre hors du Canada
Stage	0	1
Cours et stage	0	3

Demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec acceptées qui comportaient une précision sur la formation à acquérir indiquée par l'Ordre :

	Nombre au Canada	Nombre hors du Canada
Stage	0	1
Cours et stage	0	1

Nombre de candidats à l'exercice de la profession concernés par les demandes de reconnaissance de l'équivalence de la formation acquise hors du Québec par une personne qui ne détient pas un diplôme requis : 7

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

Le projet de Règlement sur les autorisations légales d'exercer la profession de diététiste hors du Québec qui donnent ouverture au permis de l'Ordre est entré en vigueur le 15 août 2010.

### Rapport des activités relatives à la délivrance des permis temporaires et restrictifs temporaires

DEMANDES DE DÉLIVRANCE	NOMBRE DE DEMANDES			
	reçues	acceptées	refusées	reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période
de permis temporaire en vertu de l'article 37 de la Charte de la langue française	3	3	0	0
de permis temporaire en vertu de l'article 41 du Code des professions	0	0	0	0
de permis restrictif temporaire fondées sur une autorisation légale d'exercer une profession hors du Québec ou sur un permis spécial en vertu du paragraphe 2° de l'article 42.1. du Code des professions	5	5	0	0

### Rapport des activités relatives à la délivrance des permis

Demandes fondées sur la détention d'un diplôme déterminé en application du premier alinéa de l'article 184 du Code des professions :

	NOMBRE DE DEMANDES
Reçues	136
Acceptées	136
Refusées	0

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement situé hors du Québec aux fins de la délivrance d'un permis :

	NOMBRE DE DEMANDES
Reçues	11
Acceptées	11
Refusées	0
Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	9

Demandes fondées sur la reconnaissance de l'équivalence de la formation d'une personne qui ne détient pas un diplôme requis aux fins de la délivrance d'un permis :

	NOMBRE DE DEMANDES
Reçues	3
Acceptées	3
Refusées	0
Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

Demandes fondées sur la détention d'une autorisation légale d'exercer la profession hors du Québec :

	NOMBRE DE DEMANDES
Reçues	2
Acceptées	2
Refusées	0
Reçues qui n'ont pas fait l'objet d'une décision à la fin de la période	0

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe i de l'article 94 du Code des professions déterminant les autres conditions et modalités de délivrance des permis.

## Rapport relatif à la garantie contre la responsabilité professionnelle

Répartition des membres inscrits au 31 mars 2011

Moyens de garantie	Contrat d'assurance
Nombre de membres	1 205 membres du secteur privé 434 membres du secteur public 1 639 membres bénéficiant d'une exemption d'assurance
Montant de la garantie par sinistre	2 000 000 \$
Montant de la garantie pour l'ensemble des sinistres	2 000 000 \$

L'Ordre n'a pas de règlement en application du paragraphe g de l'article 93 du Code des professions imposant, aux membres de l'Ordre autorisés à exercer leurs activités professionnelles au sein d'une société en nom collectif à responsabilité limitée ou d'une société par actions, l'obligation de fournir et de maintenir pour la société une garantie.

## Rapport du Syndic

## Rapport des activités relatives à la conciliation et à l'arbitrage des comptes

### Syndique

Cheryl Goldman

Aucune demande de conciliation ou d'arbitrage n'a été reçue au cours de l'exercice 2010-2011.

### Syndique adjointe

Danielle Garceau

### Mandat

Satisfaire aux exigences du Code des professions en matière d'enquêtes relatives à la conduite de membres.

### Activités au cours de l'exercice 2010-2011

Nombre de dossiers ouverts : 6, dont 3 dossiers toujours ouverts au 31 mars 2010 qui ont été suivis pendant l'année 2010-2011

Nombre total de membres visés : 6

Nombre de décisions de porter plainte : 0

Nombre de décisions de ne pas porter plainte : 2

Nombre de dossiers réglés par la conciliation du Syndic : 1

Nombre de dossiers toujours ouverts au 31 mars 2011 : 2

Cheryl Goldman

Syndique

## Organisées par l'Ordre

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres présents
Les habiletés nécessaires à l'interdisciplinarité Montréal, 17 septembre 2010	3	92
Intégration d'outils cliniques en pédiatrie – Courbes de croissance Montréal, 7 octobre 2010	6	119
L'ABC de l'entrepreneurship Montréal, 17 février 2011	6	54
Les données probantes Montréal, 10 mars 2011	6	36

## Organisées en partenariat

Thème de l'activité	Nombre d'heures	Nombre de membres présents
2 <sup>e</sup> colloque « Oncologie et nutrition » Montréal, 23 avril 2010 Association des nutritionnistes cliniciens du Québec (ANCO)	5	151
1 <sup>er</sup> symposium « Comprendre et faire face au fardeau de l'obésité » Montréal, 14 octobre 2010 Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	7	77
6 <sup>e</sup> symposium international « Les probiotiques » Montréal, 28 et 29 octobre 2010 INITIA	11	33
Pathologies et désordres du système digestif Montréal, 18 novembre 2010 Association des nutritionnistes cliniciens du Québec	6	92
Programme ministériel d'alimentation entérale Montréal, 8 novembre 2010 Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine	5	96
Symposium « Nutrition et santé – nourrir le changement » Montréal, 2 décembre 2010 Les Producteurs laitiers du Canada	3	335
Nouveau regard sur les sujets de l'heure en nutrition Montréal, 9 mars 2011 Groupe de recherche en science et technologie du lait (STELA) de l'Institut national d'aliments fonctionnels (INAF)	4	à venir
La nutrition cardiovasculaire : au cœur de nos actions Montréal, 25 mars 2011 NUTRIUM	5	155

L'Ordre n'a pas de règlement sur la formation continue obligatoire pour les membres.

### Conseil de discipline

#### Président

M<sup>e</sup> Simon Venne

#### Membres

Maryse Beaulieu, Louise Bigras Desaulniers, Céline Bourgouin et Danielle Lepage

#### Secrétaire du comité

M<sup>e</sup> Pierre Gauthier

#### Mandat

Statuer sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre un membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier.

Statuer pareillement sur toute plainte dont il est saisi, formulée contre une personne qui a déjà été membre de l'Ordre, pour une infraction aux dispositions du Code des professions ou des règlements adoptés en vertu de ce dernier et qui aurait été commise alors qu'elle était membre de l'Ordre.

Activités au cours de l'exercice 2010-2011

Le comité n'a été saisi d'aucune plainte au cours de l'exercice.

M<sup>e</sup> Pierre Gauthier

Secrétaire

### Comité d'inspection professionnelle

#### Membres

Marie-Claude Baril, Diane Chagnon Decelles, Catherine Godin, France Nolin, Marco Vitullo, président

#### Secrétaire du comité et coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Ginette Caron

#### Inspectrices/enquêteuses

Madeleine Forest, Marthe Hébert (à compter du 19 février 2011), Françoise Monarque, Rosemarie Repa Fortier, Thérèse Samson Laberge et Madeleine Turcotte

**Nombre de réunions :** 15, dont quatre (4) par conférence téléphonique

### Comité de révision

#### Membres

Rossana Pettinati

Nommée par le Conseil d'administration parmi les personnes dont le nom figure sur la liste dressée par l'Office des professions du Québec

#### Secrétaires du comité

Nicole Bonneau

Elena Harizomenov

#### Mandat

Donner à toute personne qui a demandé au Syndic la tenue d'une enquête, un avis sur la décision de ce dernier de ne pas porter plainte auprès du comité de discipline.

Activités au cours de l'exercice 2010-2011

Aucune demande de révision n'a été traitée par le Comité au cours de l'exercice.

Micheline DeBelder

Présidente

## Mandat

Surveiller l'exercice de la profession par les membres de l'Ordre.

Vérifier notamment leurs dossiers, livres, registres, médicaments, poisons, produits, substances, appareils et équipements relatifs à cet exercice.

À la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, faire une inspection sur la compétence professionnelle d'un membre de l'Ordre.

Recommander au Conseil d'administration l'adoption d'un programme de surveillance générale.

Exécuter tout mandat particulier en lien avec l'inspection professionnelle qui lui est attribué par le Conseil d'administration.

Programme de surveillance générale et synthèse des recommandations pertinentes pour l'amélioration de l'encadrement de la pratique

1) Reconduire les recommandations de l'année financière 2009-2010, dont notamment :

a. maintenir le taux annuel d'inspection découlant du programme de surveillance générale (20 % des membres) du nombre d'adhésions au Tableau des membres de l'Ordre;

b. intégrer des groupes d'inspection en fonction des critères suivants :

- membres modifiant radicalement leur domaine d'activités au Tableau de l'Ordre;
- membres exerçant exclusivement en cabinet de consultation privée;
- membres agissant comme maître de stage auprès de stagiaires d'université;

2) Hausser la reconnaissance officielle du rôle et de l'expertise des diététistes :

- a. établir et maintenir des partenariats avec les ordres professionnels et associations apparentés;
- b. collaborer à établir des indicateurs de mesure de risque nutritionnel pour les clientèles des établissements visités par le Conseil québécois d'agrément (CQA);

3) Accroître la plus-value de l'appartenance à l'Ordre :

- a. mettre à jour et développer le coffre à outils destiné aux membres afin de faciliter la conformité aux exigences réglementaires :
  - créer un recueil de canevas de notes au dossier – à rendre accessible aux membres;
  - poursuivre le travail de rédaction d'un guide pour l'encadrement des activités professionnelles relativement à la tenue d'un cabinet et à la tenue des dossiers des diététistes (avec la contribution de stagiaires en droit);

- collaborer à la révision des annexes sur la tenue des dossiers du *Manuel de nutrition clinique*;

- b. collaborer au plan de communication du système de pointage des activités de formation continue développé par le Comité de formation continue;

4) Consolider les façons de faire à l'Ordre :

- a. assurer des normes de pratique dans le cadre du contrôle de l'exercice de la profession :

- i. former les inspecteurs sur les sujets opportuns;
- ii. former le CIP sur le processus d'audit/équité procédurale;
- iii. réviser/soutenir les façons de faire :
  1. adapter les outils de consignation et de rédaction des canevas de rapports pour l'inspection générale, l'inspection sur compétence et les rapports de visites de milieu;
  2. créer des outils d'évaluation des compétences : questions sur différents domaines d'expertise, mises en situation/entrevue orale structurée et validation des réponses avec des membres experts;

- b. mettre à jour le processus d'inspection :

- i. créer un fichier électronique pour la compilation et l'analyse comparative des données du registre des inspections (base AMSoft);
- ii. terminer la production de différents canevas/modèles de lettres découlant des processus et activités du CIP;

- c. réviser le mode de fonctionnement des réunions du CIP de manière à :

- i. s'ajuster à l'augmentation du nombre de dossiers d'inspection sur la compétence à traiter;
- ii. favoriser les réflexions et prises de décisions éclairées sur les orientations de la pratique, la révision du processus d'inspection, etc.;

- d. procéder à la révision du Règlement sur le Comité d'inspection professionnelle des diététistes :

- i. répondre aux besoins d'adaptation face aux réalités vécues dans la pratique professionnelle;
- ii. intégrer les nouvelles dispositions du Code des professions qui incluent l'ajout d'autres modalités en regard des stages de perfectionnement (art. 113 du Code des professions);

5) Maintenir la tenue d'une rencontre annuelle avec les inspecteurs afin de veiller à l'uniformisation et à l'établissement des normes de pratiques d'inspection attendues par le comité. À cet effet, une rencontre réunissant les inspecteurs a été organisée au cours de l'année financière.

suite page 22

## Représentations de l'Ordre

- Membre du Conseil d'administration du Conseil québécois d'agrément et de son comité adviseur à la qualité et au développement du système d'agrément
- Membre de la table mandatée pour analyser l'intégration des corps d'emplois techniques au système professionnel
- Membre de la table interdisciplinaire chargée de la rédaction du guide explicatif relatif au projet de loi 50 sur la santé mentale

## Formation continue, colloques et congrès

- Conférence sur l'encadrement professionnel « Being a member of OPDQ » à l'Université McGill
- Symposium international « La santé par les probiotiques 2010 », en partenariat avec INITIA
- Assemblée générale annuelle : « Les habiletés nécessaires à l'interdisciplinarité »
- 1<sup>er</sup> symposium de la Chaire J.A. DeSève de recherche en nutrition « Comprendre et faire face au fardeau de l'obésité », en partenariat avec le Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine
- « Journée d'information sur le Programme ministériel d'alimentation entérale »
- « Intégration d'outils cliniques en pédiatrie – courbes de croissance »
- « L'ABC de l'entrepreneurship. L'aide-mémoire du travailleur autonome »
- « L'image corporelle et la relation avec la nourriture », en partenariat avec les Producteurs laitiers du Canada
- « La lecture scientifique et les données probantes »
- 2<sup>e</sup> colloque « Oncologie et nutrition », en partenariat avec l'Association des nutritionnistes cliniciens du Québec (ANCQ)
- Colloque « Pathologies et désordres du système digestif », en partenariat avec l'ANCQ
- Symposium « Nutrition et santé – nourrir le changement », en partenariat avec les Producteurs laitiers du Canada
- « Nouveau regard sur les sujets de l'heure en nutrition », en partenariat avec le Groupe de recherche en sciences et technologie du lait (STELA)
- « La nutrition cardiovasculaire : au cœur de nos actions », en partenariat avec NUTRIUM



## Partenariats

- Membre du Comité de sélection des conférenciers pour le congrès des Diététistes du Canada à Montréal
- Partenariat avec la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) – textes scientifiques mensuels pour son congrès
- Membre du Comité scientifique du congrès de la FMOQ de novembre 2011 intitulé « Nutrition »
- Membre du Conseil d'administration de l'Association québécoise des allergies alimentaires
- Membre du Comité directeur du Forum de la formation du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ)
- Membre du Réseau Action Santé – Stratégie canadienne sur le diabète
- Campagne d'Équilibre « Ton influence a du poids »
- Membre de la Table des professionnels à l'Institut national d'excellence en santé et services sociaux (INESSS, anciennement AETMIS) pour la rédaction d'une ligne directrice/guide de pratique clinique pour le traitement de l'obésité pédiatrique
- Membre de la Table des ordres professionnels de l'INESSS pour l'élaboration d'indicateurs de qualité pour les maladies chroniques
- Membre du Comité des partenaires de l'ABCdaire – CPASS de l'Université de Montréal
- Membre du Comité des plaintes de Nestlé Nutrition et Santé
- Présence aux Journées annuelles de santé publique (JASP)

## Outils d'encadrement

- Établissement de ratios d'effectifs en nutrition clinique pour les secteurs de la néphrologie (5)
- Mise à jour du cartable d'information à l'usage des diététistes lors de la Journée des diététistes/nutritionnistes

## Scène publique

- Mois de la nutrition (activités régionales)
- Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec (Montréal et Québec)
- Journées annuelles de santé publique
- Salon Motivation Santé – Québec
- Regroupement québécois des résidences pour aînés
- Salon Éducation Emploi – Montréal et Québec
- Salon des Boomers – Québec
- Journée portes ouvertes de l'UPA
- Prix Pomme
- Production de 400 000 fiches informatives sur les boissons sucrées et les jus
- Conception d'une politique des relations avec les médias



Récipiendaires de la Pomme Dorée 2011 : de gauche à droite, Janie Mercky, de l'Agence Porter Novelli qui représentait les Amandes de Californie, Luc Paquette, vice-président, kbs+p montréal, Nathalie Savoie, Dt.P., Directrice adjointe – Nutrition, Les producteurs laitiers du Canada et Marie Brassard, directrice service-conseil, kbs+p montréal

## Communications/publicités

- *Mieux vivre avec votre enfant* – INSPQ
- *Palmarès des carrières 2010*
- *Guide choisir son université 2010*
- CTAC
- Magazine *Premium*
- Intégration nutrition / Université Laval
- Album des finissantes / Université Laval
- *AQESS/synergie* (2 fois)
- Édition *Protégez-Vous* (épicerie)
- *Le point en administration*
- Cahier des congressistes des Diététistes du Canada



Paule Bernier, Dt.P., récipiendaire du Prix d'excellence en carrière Suzanne-Simard-Mavrikakis Provigo, membre du groupe Loblaw, 2010

## Reconnaissance

- Excellence en carrière
- Mérite en nutrition publique
- Mérite en nutrition clinique
- Excellence en communication scientifique
- Mérite annuel en diététique
- Prix du bénévole
- Prix pour les diplômés
- Bourse étudiante

- 6) Assurer la continuité du Comité d'inspection professionnelle :
- a. rehausser les effectifs en secrétariat par l'ajout d'un poste de technicien juridique à temps complet au sein de l'équipe de la permanence. Ce poste répondra en bonne partie aux besoins découlant des travaux administratifs relatifs à l'inspection professionnelle.

### 1) Répartition des inspections du programme de surveillance

1) Nombre de formulaires d'inspection professionnelle soumis aux membres :

- 501 formulaires ont été transmis aux membres. De ces formulaires, 446 ont été retournés.
- Les membres qui n'ont pas répondu au formulaire présentaient, pour la plupart, un motif qui justifiait un délai de remise. Ces dossiers seront étudiés au cours de l'année 2011-2012.

Parmi les dossiers visés par le programme de surveillance, 53 étaient ciblés selon les critères de risques de pratique plus à risque de déviance décrits précédemment.

2) Nombre de membres visités :

- 82 membres ont été visités selon le programme de surveillance générale se répartissant comme suit :
  - o 52 membres exerçant dans des établissements du réseau de la santé,
  - o 24 membres pratiquant en cabinet de consultation.

Comme pour la dernière année financière, les activités d'inspection ont été réduites en raison de l'augmentation des activités reliées aux inspections sur la compétence et du manque de ressources administratives à l'inspection professionnelle survenu à plusieurs reprises depuis le début de l'année financière 2010-2011.

### 2) Rapports de vérification dressés

1) À la suite d'une visite d'inspection

Tous les dossiers des membres qui présentaient un cadre de déviance par rapport au cadre normatif et des éléments de questionnement en regard des compétences ont été examinés. Au total, vingt-sept (27) ont été présentés au CIP. Un rapport de vérification a été déposé pour chacun d'eux. Parmi ces dossiers, deux (2) ont été dirigés vers le processus d'inspection sur la compétence.

2) À la suite de la transmission des formulaires d'inspection professionnelle

Comme pour les critères mentionnés précédemment, sept (7) dossiers ont été présentés au Comité d'inspection professionnelle. Les rapports de vérification ont été dressés par le Comité à la suite de la transmission du formulaire. De ces

derniers dossiers, deux (2) ont été dirigés vers le processus d'inspection sur la compétence.

### 3) Membres ayant fait l'objet d'une inspection sur la compétence

Cinq (5) membres ont fait l'objet d'une inspection sur la compétence au cours de la période financière 2010-2011.

Six (6) rapports d'inspection sur la compétence ont été dressés par le CIP, dont un (1) suivant un complément d'inspection à la demande du Conseil d'administration.

### 4) Recommandations en vertu de l'article 113 du Code des professions

1) Suivant une inspection ou un complément d'inspection sur la compétence :

- un stage sans limitation ni suspension du droit d'exercer des activités professionnelles pour un (1) membre;
- un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercice pour deux (2) membres;
- un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercice pour trois (3) membres;

2) Suivant une admission ou une réinscription au Tableau des membres après avoir omis de s'inscrire depuis plus de trois ans :

- un stage et un cours de perfectionnement avec limitation du droit d'exercer des activités professionnelles pour deux (2) membres;
- un stage et un cours de perfectionnement avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles pour deux (2) membres.

### 5) Décisions du Conseil d'administration approuvant les recommandations du CIP

Les recommandations soumises par le CIP en vertu de l'article 113 du Code des professions ont toutes été approuvées par le Conseil d'administration.

Trois (3) membres ont été informés, à la suite de leur démission durant le processus décisionnel, des procédures auxquelles ils sont assujettis en application du règlement de l'article 46.0.1 du Code des professions.

### 6) Membres ayant fait l'objet d'une information au Syndic en vertu du cinquième alinéa de l'article 112 du Code des professions

Un dossier a été porté à l'attention du Syndic de l'Ordre.

### Représentation au sein de comités

- o Comité sur l'exercice illégal / France Nolin

### Participations extérieures

- o Conseil québécois d'agrément / Ginette Caron, Marco Vitullo;
- o Comité consultatif sur la qualité et le développement du système du Conseil québécois d'agrément / Ginette Caron

Ginette Caron

Coordonnatrice à l'inspection professionnelle

Secrétaire du Comité d'inspection professionnelle

### Comité d'admission

#### Membres

Simone Lemieux, Marie Marquis (jusqu'au 17 septembre 2010), Louise St-Denis (à partir du 18 septembre 2010), Hugues Plourde, président

#### Secrétaires du comité

Nicole Bonneau

Elena Harizomenov

#### Mandat

Étudier les demandes d'équivalence de diplôme ou de formation et formuler les recommandations appropriées au Conseil d'administration ou au Comité exécutif, conformément au Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre.

#### Activités au cours de l'exercice 2010-2011

Procéder à l'examen des dossiers de 41 candidats, titulaires de diplômes décernés par des universités situées hors du Québec et voulant faire reconnaître une équivalence de diplôme ou de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre; procéder à la révision de quatre (4) dossiers ayant déjà fait l'objet de recommandations au Conseil d'administration.

**Nombre de réunions :** 8, dont quatre (4) sous forme de conférence téléphonique

Hugues Plourde

Président

### Comité de la formation des diététistes

#### Membres

Marie-Claude Riopel

Suppléantes : Marie-Christine Morency (jusqu'au 18 janvier 2011) et Lucie Vézina (à partir du 19 janvier 2011)

Nommées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport

Isabelle Galibois et Louise Thibault

Nommées par la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ)

Marielle Ledoux et Michel Sanscartier

Nommés par le Conseil d'administration de l'Ordre

#### Secrétaire du comité

Annie Chapados

#### Mandat

Examiner, dans le respect des compétences respectives et complémentaires de l'Ordre, des établissements d'enseignement universitaire et du ministre de l'Éducation, les questions relatives à la qualité de la formation des diététistes. Examiner, à la demande du Conseil d'administration ou de sa propre initiative, toute question relative à la norme initiale de formation des membres de l'Ordre. Acheminer au Conseil d'administration toute recommandation pertinente à ce sujet.

**Nombre de réunions :** 1

Annie Chapados

Secrétaire

### Comité sur l'exercice illégal

#### Membres

Isabelle Bouchard, Annie Chapados, France Nolin et Janick Perreault, présidente

#### Secrétaire du comité

Annick Lavoie

#### Mandat

Étudier toute plainte formulée contre une personne alléguant l'exercice illégal de la profession de nutritionniste ou l'usurpation de titre au sens des articles 188 et suivants du Code des professions.

Recommander au Conseil d'administration le dépôt de toute plainte pénale en vertu des articles 188 et suivants du Code des professions.

- Nombre de demandes d'enquête : 10, dont six (6) cas d'usurpation de titre et quatre (4) cas d'activités illégales
- Nombre de demandes d'enquête réalisées : 10
- Nombre de plaintes pénales déposées : 0
- Nombre de dossiers toujours ouverts au 31 mars 2011 : 2

**Nombre de réunions :** 1

Janick Perreault

Présidente

### Comité sur la nutrition clinique

#### Membres

Nadine Bergeron, Claire Desrosiers, Isabelle Galibois, Stéphanie lasenza, Marie-Josée Labelle et Hélène Michaud, présidente

#### Secrétaire du comité

Annick Lavoie

#### Mandat

À la demande du Conseil d'administration, donner son avis quant à toute question relevant de la nutrition clinique.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'exercice de la nutrition clinique, notamment en regard des pratiques émergentes chez les membres et les autres professionnels de la santé.

**Nombre de réunions :** 4

### Comité sur la nutrition publique

#### Membres

Lise Bertrand, Philippe Grand, Anne-Marie Hamelin, Nathalie Jobin, Lyne Mongeau, Geneviève O'Gleman, Manon Paquette et Julie Desrosiers, présidente

#### Coordonnateur des travaux

André Lavoie, coordonnateur aux affaires publiques

#### Mandat

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la nutrition publique, notamment en ce qui a trait à :

- la promotion de la santé et la prévention de la maladie;
- les stratégies d'intervention auprès des collectivités;
- les occasions de faire valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de nutrition publique;
- la prise de positions sur des sujets d'intérêt en nutrition publique;
- la transmission, à la présidence, d'informations sensibles eu égard à la nutrition publique;
- l'offre de formation en nutrition publique;
- l'information auprès des membres sur les enjeux de la nutrition publique.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à la nutrition publique.

#### Mandat particulier

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

#### Mandat spécifique

- Conjointement avec le Comité de l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique (CIAABP), déterminer, chacun dans le cadre de son mandat respectif, les sujets de l'alimentation et de la nutrition qui seraient les plus porteurs dans le cadre d'interventions publiques de l'Ordre de même que les méthodes préconisées pour procéder à de telles interventions; et
- Déterminer les ressources qui devraient être dédiées pour exécuter, de manière pratique, une telle vigie et pour orchestrer efficacement les interventions publiques de l'OPDQ.

#### Activités et réalisations

- Participation à des groupes de discussion dans le cadre de la réflexion sur la mise à jour de la norme initiale de formation pour l'exercice de la profession de diététiste au Québec;
- Début des travaux conjoints avec le CIAABP pour la réalisation du mandat confié par le Conseil d'administration, indiqué précédemment;
- Élaboration du plan de travail du comité pour 2011-2012;
- Révision de la position de l'OPDQ sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel (travaux en cours);
- Mise à jour et mise en ligne du signet « Allaitement » sur l'extranet;
- Représentation de l'OPDQ à la rencontre de WABA-NA (la branche nord-américaine de la World Alliance for Breastfeeding Action);
- Création de deux fiches éducatives grand public sur les jus et les boissons gazeuses;
- Participation aux journées annuelles de santé publique organisées par l'Institut national de santé publique du Québec.

**Nombre de réunions :** 3

### Sous-comité allaitement (découlant du Comité sur la nutrition publique)

#### Membres

Marie-Pierre Drolet, Stéphanie Gendreau, Sylvie Renaud et Julie Lauzière, présidente

#### Coordonnateur des travaux

André Lavoie

**Mandat**

Réviser la position de l'Ordre sur la création d'un environnement favorable à l'allaitement maternel.

**Nombre de réunions :** 6

**Comité sur la gestion des services d'alimentation****Membres**

Chantal Audet (jusqu'au 21 septembre 2010), Hélène Blackburn, Catherine Crowe, Claire Deraspe, Line Duval, Denise Ouellet, Claire Pelletier et Julie Bélanger, présidente

**Secrétaire du comité**

André Lavoie

**Mandat général**

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la gestion des services d'alimentation, notamment en regard de :

- la protection du public, la promotion de la qualité des services et les moyens qui sont à la disposition des services d'alimentation;
- la mise en valeur des compétences des diététistes/nutritionnistes en matière de gestion des services d'alimentation.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à la gestion des services d'alimentation.

**Mandat particulier**

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

**Activités et réalisations**

- Participation à des groupes de discussion dans le cadre de la réflexion sur la mise à jour de la norme initiale de formation pour l'exercice de la profession de diététiste au Québec;
- Discussions et travaux de recherche entourant les visites ministérielles d'appréciation de la qualité des services en CHSLD;
- Démarches entreprises auprès du Conseil québécois d'agrément et du Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS) dans le but de les amener à intégrer des critères d'évaluation et des indicateurs de performance des services d'alimentation dans leur processus d'agrément.

**Nombre de réunions :** 4

**Comité sur l'industrie agroalimentaire et biopharmaceutique****Membres**

Marthe Côté Brouillette, Thérèse Dufresne, Hélène Jacques, Béatrice Martin, Stéphanie Potvin, Annie Tremblay Krochenski et Nathalie Savoie, présidente

**Secrétaire du comité**

André Lavoie

**Mandat général**

Aviser le Conseil d'administration de toute question ou réflexion pertinente à l'exercice de la profession dans l'industrie agroalimentaire, de telle sorte que l'OPDQ :

- soutienne le rôle des diététistes/nutritionnistes dans la promotion et la mise en marché des aliments sains et nutritifs;
- informe et sensibilise les membres de l'Ordre à l'égard du rôle des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire;
- assure un transfert de connaissances auprès des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire;
- fasse valoir les compétences des diététistes/nutritionnistes œuvrant dans l'industrie agroalimentaire auprès du public.

Donner son avis, à la demande du Conseil d'administration, quant à toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

De sa propre initiative, saisir le Conseil d'administration de toute question pertinente à l'industrie agroalimentaire.

**Mandat particulier**

Recommander, au besoin, au Conseil d'administration la création de groupes de travail *ad hoc* formés d'experts pour traiter de sujets particuliers.

**Mandat spécifique**

- Conjointement avec le Comité sur la nutrition publique, déterminer, chacun dans le cadre de son mandat respectif, les sujets de l'alimentation et de la nutrition qui seraient les plus porteurs dans le cadre d'interventions publiques de l'Ordre de même que les méthodes préconisées pour procéder à de telles interventions; et
- Déterminer les ressources qui devraient être dédiées pour exécuter, de manière pratique, une telle vigie et pour orchestrer efficacement les interventions publiques de l'OPDQ.

**Activités et réalisations**

- Participation à des groupes de discussion dans le cadre de la réflexion sur la mise à jour de la norme initiale de formation pour l'exercice de la profession de diététiste au Québec;
- Début des travaux conjoints avec le CIAABP pour la réalisation du mandat spécifique confié par le Conseil d'administration, indiqué précédemment;
- Élaboration du plan de travail du comité pour 2011-2012;

- Réalisation de profils de diététistes en industrie par le biais du bulletin *Contact*;
- Réaction à la proposition de Santé Canada pour rehausser les exigences relatives aux colorants alimentaires dans le cadre de l'étiquetage des aliments.

**Nombre de réunions :** 3

### Comité consultatif sur la gouvernance

#### Membres

Louise Bigras Desaulniers, Catherine Crowe, Julie Desrosiers, M<sup>e</sup> Pierre Gauthier et Joane Routhier, présidente

#### Secrétaire

Annie Chapados

#### Mandat

Opérationnaliser les recommandations contenues au rapport sur la gouvernance. Sur demande d'un administrateur ou dirigeant, se saisir de toute question relative à la gouvernance de l'Ordre et acheminer toute recommandation jugée appropriée.

Surveiller l'atteinte des objectifs en lien avec la planification stratégique de l'Ordre et fournir des avis à cet égard.

Communiquer toute observation pertinente à la direction générale ou au Conseil d'administration en regard des sujets précités.

**Nombre de réunions :** 8

### Comité sur la formation continue

#### Membres

Julie Bélanger, Manon Bureau, Michelle Cossette, Pascale Fournier, Ana Isabel Salcedo, Marie-Douce Soucy et Louise St-Denis, présidente

#### Coordonnatrice des travaux

Annick Lavoie

#### Mandat général

Déterminer les besoins de formation continue des membres de l'OPDQ, tous secteurs d'activités confondus.

Donner la priorité aux activités de formation continue; définir le contenu et les objectifs de chacune d'elles; déterminer les ressources scientifiques nécessaires à la réalisation de chacune d'elles; contribuer à la planification des activités, la logistique organisationnelle demeurant toutefois la responsabilité de la permanence de l'Ordre. Le comité alloue de plus les unités de formation

continue en application de la procédure d'attribution des UFC qu'il aura vu à élaborer préalablement.

#### Mandat particulier

Établir une procédure d'attribution des unités de formation continue (UFC) tenant compte notamment des impacts financiers.

Examiner la faisabilité et la possibilité que la formation continue devienne obligatoire; déterminer les modalités et conditions suivant lesquelles une telle formation continue obligatoire pourrait procéder; faire rapport au Conseil d'administration de ses recommandations à propos de ces sujets.

**Nombre de réunions :** 6

### Comité éditorial de la revue

#### Membres

Josiane Cyr, Sophie Desrochers, Vicky Drapeau, Annie Ferland, Amélie Lacroix, Annie Langlois, André Lavoie, Annie Morin, Josée Pelletier, Nancy Presse, Sylvie St-Pierre et Berthe Lefebvre, présidente

#### Secrétaire du comité

Lise Tardif

#### Mandat

Orienter et assurer le contenu en formation continue de la revue *Nutrition – science en évolution*.

**Nombre de réunions :** 6

### Comité des finances

#### Membres

Annie Chapados, Diane Delisle, Claire Deraspe, Carole Larose et Julie Bélanger, trésorière et présidente

#### Mandat

Suivre l'état des revenus et dépenses afin d'assurer une utilisation optimale des ressources financières de l'Ordre. Préparer les budgets et en assurer le suivi.

Effectuer toute recommandation pertinente à propos de ces sujets auprès des instances de l'Ordre.

**Nombre de réunions :** 3

## Comité de vérification

### Membres

Patrick Roberge, Sylvain Vinet et Jean-Pierre Dubeau, président

### Secrétaire du comité

Annie Chapados

### Mandat

Veiller à ce que les états financiers de l'Ordre donnent une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses activités selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Voir à ce que des systèmes et des contrôles appropriés soient en place pour assurer l'enregistrement adéquat des opérations et la protection des biens. Superviser aussi le respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles de l'Ordre en ce qui concerne ses affaires comptables et financières.

**Nombre de réunions :** 1

## Comité de révision du *Manuel de nutrition clinique*

### Membres

Thérèse Desrosiers, Manon Jobin, Guylaine Paradis, Rosemarie Repa Fortier, Louise St-Denis et Louise Lavallée Côté, présidente

### Mandat

Assurer la mise à jour du *Manuel de nutrition clinique*.

**Nombre de réunions :** 2

## Comité de sélection des récipiendaires des prix

### Membres

Josiane Gagnon, Chantal Langlois, Berthe Lefebvre, Suzanne Lemieux, Sophie Pelletier, Rosemarie Repa Fortier et Jacinthe Dulude Barbeau, coordonnatrice

### Secrétaires

André Lavoie, coordonnateur aux affaires publiques

Lise Tardif, adjointe aux communications et aux services à la clientèle

### Mandat

Réviser périodiquement et soumettre au Conseil d'administration les critères et les conditions d'attribution des différents prix. Analyser les dossiers des principaux candidats et déterminer les récipiendaires des prix.

### Activités et réalisations :

Étude des candidatures déposées et attribution des prix après discussions et délibérations.

**Nombre de réunions :** 2

## Comité des prix Pomme

### Membres

Jacinthe Côté, Fannie Dagenais, Catherine Lefebvre, Richard Leclerc, Myriam Chagnon et Nathalie Jobin, présidente

### Mandat

Revoir au besoin la finalité des prix Pomme, les modalités suivant lesquelles ils sont attribués et leur identité visuelle.

Recenser, analyser et sélectionner les messages publicitaires ou autres types de communications émanant de l'industrie alimentaire afin de déterminer les finalistes du concours.

### Activités et réalisations :

- Étude des publicités présélectionnées et sélection des finalistes en prévision du vote des diététistes/nutritionnistes et du public.

**Nombre de réunions :** 2

## Groupes de travail divers

Des groupes de travail se sont penchés, de façon ponctuelle, sur les sujets suivants :

- le Mois de la nutrition des Diététistes du Canada,
- la Journée des diététistes/nutritionnistes du Québec,
- les ratios d'effectifs en nutrition clinique,
- la Politique des médias.

## Tableau des membres au 31 mars 2011

Nombre total de membres au 31 mars 2011

2 689

### Répartition des membres selon leur région administrative

Bas-Saint-Laurent (01)	36
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	71
Capitale-Nationale (03)	383
Mauricie (04)	67
Estrie (05)	80
Montréal (06)	1 005
Outaouais (07)	60
Abitibi-Témiscamingue (08)	39
Côte-Nord (09)	21
Nord-du-Québec (10)	21
Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (11)	18
Chaudière-Appalaches (12)	80
Laval (13)	121
Lanaudière (14)	84
Laurentides (15)	101
Montérégie (16)	329
Centre-du-Québec (17)	54
Hors du Québec (99)	119

### Répartition des membres selon leur sexe

Femmes	2 613
Hommes	76

### Répartition des membres selon leur statut

Régulier	2 422
Émérite	9
Retraité	43
Étudiant à temps plein	39
Externe	39
Congé parental	137

### Cotisation annuelle payable au 1<sup>er</sup> avril de chaque année

Membre régulier	474,08 \$
Membre émérite	Exemption
Membre régulier (diplômé en décembre de l'année précédente)	237,05 \$
Membre régulier (diplômé en mai de la même année)	158,02 \$
Membre retraité	165,93 \$
Membre étudiant à temps plein	156,44 \$
Membre externe	312,89 \$
Membre en congé parental	355,56 \$

## Renseignements généraux

### Nombre de membres inscrits au Tableau détenant :

• un permis régulier	2 681
• un permis temporaire	6
• un permis sur permis	2

### Nombre de membres inscrits au Tableau

• avec limitation au droit d'exercer des activités professionnelles	4
• avec suspension du droit d'exercer des activités professionnelles	5

### Nombre d'inscriptions au Tableau :

• total des inscriptions	2 689
• premières inscriptions	154

### Nombre de retraits du Tableau

• membres radiés pour non-paiement de la cotisation annuelle	27
• membres radiés pour non-renouvellement du permis temporaire	0
• membres ayant annoncé leur démission	61

### Nombre de suspensions ou de révocations de permis

• permis régulier	0
• permis temporaire	0



# États financiers

au 31 mars 2011

# Rapport des **auditeurs indépendants**



*Comptables Agréés*

## **Aux membres de l'Ordre professionnel des diététistes du Québec**

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2011, et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC au 31 mars 2011, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

### *Autre point*

Les états financiers de l'ORDRE PROFESSIONNEL DES DIÉTÉTISTES DU QUÉBEC pour l'exercice clos le 31 mars 2010 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 14 juin 2010.

Poirier & associés  
Comptables agréés

## Résultat

	Budget (note 9) \$	2011 \$	2010 (redressé) \$
<b>PRODUITS</b>			
Cotisations des membres	1 127 800	1 162 103	1 097 524
Formation	105 350	60 788	91 812
<i>Manuel de nutrition clinique</i>	19 000	26 994	20 257
Publicité	130 000	154 172	153 058
Financement et placements	46 400	48 285	45 114
Autres revenus	15 000	25 133	20 345
Mois de la nutrition	-	57 695	58 885
Subvention emploi	-	-	4 750
	<b>1 443 550</b>	<b>1 535 170</b>	<b>1 491 745</b>
<b>CHARGES</b>			
Direction générale et services administratifs (annexe «A»)	892 700	868 185	906 738
Comité exécutif et conseil d'administration	24 000	32 760	20 224
Inspection professionnelle	40 000	40 387	30 699
Discipline et syndic	13 000	19 626	11 370
Formation	53 100	21 679	51 244
<i>Manuel de nutrition clinique</i>	40 900	35 461	32 178
Communications (annexe «B»)	168 000	207 765	176 191
Autres comités (annexe «C»)	22 800	17 025	11 060
Mois de la nutrition (annexe «D»)	-	47 533	39 494
Charges générales (annexe «E»)	189 050	185 684	186 230
	<b>1 443 550</b>	<b>1 476 105</b>	<b>1 465 428</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT RÉSULTATS DES FONDS AFFECTÉS</b>			
	-	59 065	26 317
Fonds projets spéciaux (annexe «F»)	-	(60 037)	(24 803)
Fonds de contentieux - honoraires juridiques	-	(1 892)	(39 206)
Fonds Tableau des membres - services informatiques	-	(17 000)	(15 000)
	-	<b>(78 929)</b>	<b>(79 009)</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>			
	-	<b>(19 864)</b>	<b>(52 692)</b>

## ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS

	AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE					Total 2011	Total 2010
	Contentieux	Tableau des membres	Révision du <i>manuel de nutrition</i>	Projets spéciaux	Non affectés		
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>							
Déjà établi	56 904	31 817	35 603	116 364	561 224	801 912	858 264
Redressement sur exercices antérieurs (note 7)	-	-	-	-	28 395	28 395	21 398
Redressé	56 904	31 817	35 603	116 364	589 619	830 307	879 662
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 892)	(17 000)	-	(60 037)	59 065	(19 864)	(52 692)
Variation sur les actifs financiers disponibles à la vente survenue au cours de l'exercice	-	-	-	-	(223)	(223)	3 337
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>55 012</b>	<b>14 817</b>	<b>35 603</b>	<b>56 327</b>	<b>648 461</b>	<b>810 220</b>	<b>830 307</b>

## Bilan

	2011	2010 (redressé)
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Encaisse	624 601	636 182
Clients	96 159	71 979
Charges payées d'avance	9 019	12 629
Placements réalisables au cours du prochain exercice	240 490	-
	<b>970 269</b>	720 790
<b>PLACEMENTS (NOTE 3)</b>	<b>805 418</b>	1 095 604
<b>IMMOBILISATIONS (NOTE 4)</b>	<b>23 484</b>	34 508
	<b>1 799 171</b>	1 850 902
<b>PASSIF</b>		
<b>COURT TERME</b>		
Créditeurs (note 5)	267 983	330 753
Cotisations perçues d'avance	720 968	689 842
	<b>988 951</b>	1 020 595
<b>SOLDES DE FONDS</b>		
Contentieux	55 012	56 904
Tableau des membres	14 817	31 817
Révision du <i>Manuel de nutrition clinique</i>	35 603	35 603
Projets spéciaux	56 327	116 364
Non affectés	648 461	589 619
	<b>810 220</b>	830 307
	<b>1 799 171</b>	1 850 902

### APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

 \_\_\_\_\_, président

 \_\_\_\_\_, trésorière

## Flux de trésorerie

	2011 \$	2010 (redressé) \$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(19 864)	(52 692)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	14 610	26 414
	(5 254)	(26 278)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	(52 436)	130 031
	(57 690)	103 753
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Variation nette des placements	49 695	(124 477)
Acquisition d'immobilisations	(3 586)	(3 552)
	46 109	(128 029)
<b>Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>		
	(11 581)	(24 276)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	636 182	660 458
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	624 601	636 182

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

## Notes complémentaires

### 1 - Statuts constitutifs et nature des activités

L'Ordre professionnel des diététistes du Québec est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu. Il est constitué en vertu du Code des professions du Québec.

### 2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

#### Comptabilisation des produits

Les produits sont comptabilisés lorsque les biens sont expédiés ou les services sont rendus conformément aux conditions des accords de vente, le titre de propriété ou le risque a été transféré et le prix a été établi ou peut être déterminé.

#### Instruments financiers

L'Ordre a fait le choix de classer ses actifs et passifs financiers de la façon suivante :

##### *Actifs financiers disponibles à la vente*

Les placements sont classés comme actifs financiers disponibles à la vente. Ils sont évalués à la juste valeur selon la méthode du cours du marché. Les gains et pertes latents sont présentés directement à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce que l'actif financier soit décomptabilisé, à l'exception de la perte de valeur qui est comptabilisée à l'état des résultats. Lorsque l'actif financier est sorti de l'état de la situation financière, les gains et pertes matérialisés sont comptabilisés à l'état des résultats.

#### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes indiquées ci dessous :

Mobilier et équipement	10 ans
Équipement informatique	5 ans
Logiciels	1 an

#### Fonds affectés d'origine interne

Le fonds de contentieux se rapporte aux honoraires juridiques et aux poursuites qui pourraient être engagées.

Le fonds révision du *Manuel de nutrition clinique* permet d'assurer une mise à jour du manuel au cours des prochaines années.

Le fonds Tableau des membres permet le développement du Tableau des membres.

Le fonds pour les projets spéciaux est consacré entre autres au dossier de la norme initiale de formation et du référentiel de compétences. Il est constitué à partir du résultat net de l'exercice terminé le 31 mars 2009.

### 3 - PLACEMENTS

	Valeur d'origine	2011 \$	2010 \$
Fonds communs	263 515	272 091	102 556
Obligations, taux variant de 2,2 % à 5,0 %, échéant jusqu'en avril 2014	499 713	496 862	964 653
Dépôts à terme, taux variant de 0,65 % à 4,25 %, échéant au cours du prochain exercice	242 874	240 490	-
Fonds de stabilisation des primes d'assurances, sous la gestion de «La Capitale assurances générales Inc.», portant intérêt à un taux variable	36 465	36 465	28 395
	<b>1 042 567</b>	<b>1 045 908</b>	1 095 604
Placements réalisables au cours du prochain exercice	242 874	240 490	-
	<b>799 693</b>	<b>805 418</b>	1 095 604

### 4 - IMMOBILISATIONS

	Coût \$	Amortissement cumulé 2011 \$	Valeur nette \$	Valeur nette 2010 \$
Mobilier et équipement	47 518	40 718	6 800	8 602
Équipement informatique	40 178	23 494	16 684	25 906
Logiciels	30 590	30 590	-	-
	<b>118 286</b>	<b>94 802</b>	<b>23 484</b>	<b>34 508</b>

### 5 - CRÉDITEURS

	2011 \$	2010 \$
Fournisseurs	115 218	200 812
Salaires et déductions à la source	94 107	87 430
Taxes à la consommation	58 658	42 511
	<b>267 983</b>	<b>330 753</b>

**6 - EMPRUNT BANCAIRE**

L'emprunt bancaire autorisé est de 50 000 \$. Il porte intérêt au taux préférentiel plus une prime et est renouvelé annuellement. Aucun solde n'était utilisé au 31 mars 2011.

**7 - REDRESSEMENT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS**

Un redressement au fonds non affecté a dû être effectué afin d'enregistrer aux livres le fonds de stabilisation des primes qui est sous la gestion de La Capitale assurances générales. À la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, il s'avère que les sommes accumulées appartiennent à l'organisme et doivent apparaître dans les états financiers de l'Ordre. Un montant de 21 398 \$ a été imputé aux fonds non affectés et un montant de 6 997 \$, représentant la ristourne de 2009-2010, a été ajouté aux autres revenus de 2009-2010. Ainsi, au 31 mars 2010, la valeur du placement était de 28 395 \$.

**8 - ENGAGEMENTS CONTRACTUELS**

Les engagements pris par l'Ordre en vertu de baux totalisent 339 266 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2012	89 643 \$
2013	89 643 \$
2014	88 888 \$
2015	67 200 \$
2016	3 892 \$

**9 - PRÉVISIONS FINANCIÈRES**

Les chiffres présentés à l'état des résultats sous la colonne «Budget» sont fournis à titre d'information seulement. Ils n'ont pas fait l'objet d'un audit et ne sont pas couverts par notre rapport de l'auditeur indépendant.

**10 - APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES**

Les bénévoles consacrent un nombre important d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

**11 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT**

Certains chiffres de l'exercice 2010 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2011.

**12 - INSTRUMENTS FINANCIERS****Risque de crédit**

L'Ordre consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'Ordre n'exige généralement pas de caution.

**Juste valeur**

Les justes valeurs des instruments financiers présentés à l'actif et au passif à court terme correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

# Renseignements complémentaires

Budget 2011 2010 39  
\$ \$ \$

## ANNEXE «A» - DIRECTION GÉNÉRALE ET SERVICES ADMINISTRATIFS

Salaires et charges sociales	632 500	600 798	524 835
Honoraires professionnels	145 700	143 438	150 563
Frais administratifs	114 500	123 949	102 188
États généraux	-	-	129 152
	<b>892 700</b>	<b>868 185</b>	<b>906 738</b>

## ANNEXE «B» - COMMUNICATIONS

Honoraires, communication et site web	31 000	28 718	29 178
Revue professionnelle	35 000	31 653	33 242
Publicités insérées	75 000	89 065	86 791
Prix Pomme	-	26 007	-
Sélection des récipiendaires des prix	10 000	14 521	10 869
Bulletin de nouvelles	11 000	10 250	10 829
Assemblée générale	6 000	7 551	5 282
	<b>168 000</b>	<b>207 765</b>	<b>176 191</b>

## ANNEXE «C» - AUTRES COMITÉS

Formation en diététique	500	45	42
Inspection professionnelle	1 500	1 356	1 391
Discipline	200	-	-
Révision	100	-	-
Exercice illégal	400	-	-
Admission	100	398	-
Équivalence	100	-	24
Finances et vérification	400	896	-
Gouvernance	100	1 155	62
Éthique et déontologie	100	1 238	-
Lois et règlements	100	-	-
Nutrition clinique	4 000	2 459	1 172
Nutrition publique	1 000	1 519	781
Gestion des services alimentaires	3 000	1 573	2 129
Industries agro-alimentaire et bio-pharmaceutique	2 000	467	588
Sous-comité formation continue	2 500	2 021	2 148
Sélection des récipiendaires des prix	200	1 268	132
Prix Pomme	500	258	242
Groupes de travail	4 000	222	963
Comité éditorial de la revue	1 500	1 650	1 386
Bourses	500	500	-
	<b>22 800</b>	<b>17 025</b>	<b>11 060</b>

	<b>Budget (note 9)</b>	<b>2011</b>	2010 (redressé)
	\$	\$	\$
<b>ANNEXE «D» - MOIS DE LA NUTRITION</b>			
Journée des diététistes	-	9 542	7 034
Impression et distribution	-	37 991	32 460
	-	<b>47 533</b>	39 494
<b>ANNEXE «E» - CHARGES GÉNÉRALES</b>			
Loyer	83 500	84 402	79 214
Poste	22 500	29 133	20 637
Imprimerie	15 750	12 117	18 122
Fournitures de bureau	11 000	9 860	9 900
Location d'équipement	10 000	8 802	8 624
Communications	14 000	13 881	12 996
Photocopies	1 500	2 031	1 449
Assurances	3 000	3 042	2 894
Taxes	5 800	6 127	5 588
Entretien et réparations	2 000	1 679	392
Amortissement des immobilisations	20 000	14 610	26 414
	<b>189 050</b>	<b>185 684</b>	186 230
<b>ANNEXE «F» - FONDS PROJETS SPÉCIAUX</b>			
<b>PRODUITS</b>			
Saines habitudes de vie	-	30 000	-
<b>CHARGES</b>			
Référentiel de compétences	-	38 418	24 803
Saines habitudes de vie	-	51 619	-
	-	<b>90 037</b>	24 803
	-	<b>(60 037)</b>	(24 803)





**Ordre professionnel  
des diététistes  
du Québec**

2155, rue Guy, bureau 1220 | Montréal (Québec) H3H 2R9

Tél. : 514 393-3733 | Sans frais : 1 888 393-8528 | Téléc. : 514 393-3582  
Courriel : [opdq@opdq.org](mailto:opdq@opdq.org) | [www.opdq.org](http://www.opdq.org)